



TOURISME LOISIRS CULTURE

Association régie par la loi de 1901 – N° SIRET 403 085 012 00017

1 avenue du Stade - 73000 BARBERAZ

Téléphone : 04.79.85.08.68

Permanences : mercredi 16h/18h30 _ vendredi 16h/18h

Courriel : tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.tlc-barberaz.fr>



Section «Randonnées - Montagne»

Courriel: tlc-rando-montagne@orange.fr

blog: www.tlc-rando-montagne.fr

Responsable de l'activité: Pierre DIDIER-LAURENT

SEJOUR RANDONNEE A NASBINALS NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

L'association «T.L.C.» de BARBERAZ organise un séjour randonné» dénommé:
"LE PRINTEMPS SUR LES MONTS D'AUBRAC"

.

Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'association T.L.C., inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2016/2017

Les randonnées seront encadrées par les animateurs brevetés de l'association.

Nombre de participants: 8 au minimum, 20 au maximum.

Date: du jeudi 1er juin au lundi 5 juin (lundi de Pentecôte).

Déplacements: voitures personnelles avec covoiturage.

L'organisateur se réserve la possibilité de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-après.

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre avec 3,5 jours de randonnée.

Les dénivelés ne seront pas très importants, par contre les distances seront plus conséquentes.

Le programme des randonnées et les horaires du déplacement seront définis ultérieurement. Ils pourront être modifiés en fonction des conditions climatiques.

Départ de BARBERAZ le jeudi 1er juin matin. Déjeuner en cours de route (à charge des participants). Arrivée en milieu d'après-midi.

Retour le lundi 5 juin après le déjeuner (à charge des participants). **Arrivée à BARBERAZ en fin de journée.**

HEBERGEMENT

Gîte: Nasbinals Accueil et Découverte en Aubrac.

Téléphone du centre de vacances: 04.66.32.50.42

Site internet: <http://www.nada-aubrac.com/>

Le séjour est réservé en nuitée simple, en chambre par deux ou trois.

La restauration est à la charge des participants, qui apporteront les provisions pour les trois premiers jours, le dernier soir dîner dans un restaurant local

Commerces de proximité pour les pique-niques et le pain.

COÛT DU SÉJOUR

Le coût du séjour est fixé à 115,00€ par personne, en nuitée simple.

Supplément pour chambre individuelle: Sans objet.

Ce prix comprend :

- * L'hébergement en nuitée simple, en chambre de deux ou trois personnes, pour quatre nuits.
- * La prise en charge partielle des frais d'hébergement de l'organisateur
- * Les taxes de séjour
- * La cotisation "Immatriculation Tourisme"
- * Le voyage A-R, jusque Nasbinals et les déplacements sur place basés sur le covoiturage. Voir paragraphe «Déplacements» ci-dessous

Ne sont pas compris:

- * Les assurances (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- * Les repas, comme indiqué au paragraphe précédent
- * Les boissons aux repas, cafés, ...
- * D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Les préinscriptions sont ouvertes à compter de la réception de cette notice d'information, à la permanence de l'association. **Cette préinscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 40,00€ (chèque à l'ordre de T.L.C.) avant le 15 octobre 2016.**

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 16 octobre 2016. En cas d'annulation par l'organisateur, le chèque de réservation sera restitué.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'association proposera aux pré-inscrits un bulletin d'inscription. L'inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer au moment de leur préinscription, par deux ou trois, en vue d'occuper les chambres de 2 ou 3 lits.

ATTENTION : Il n'y a pas de possibilité de demander une chambre individuelle.

PAIEMENTS

Acompte de 40,00€ à la préinscription.

Prime d'assurances facultatives lors de l'inscription.

Solde du séjour, soit 75,00€ avant le 30 avril 2017.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association T.L.C.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS

Distance: 340 kms de BARBERAZ et 5h30 de trajet voiture d'après Via Michelin, par Lyon, Saint Etienne, le Puy en Velay, Aumont-Aubrac.

Le coût total du transport, trajets et autoroutes, voyage A-R et déplacements sur place, a été évalué à 45,00€ par personne sur la base de 4 personnes par voiture).

Les participants seront invités à se regrouper, pour constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.

Si le nombre de personnes n'est pas égal dans toutes les voitures, une péréquation sera effectuée pour que chaque participant paie le même prix et que chaque conducteur reçoive la même indemnité.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

S'il y a des inscrits en liste d'attente et que la place annulée est reprise par une de ces personnes, pas de retenue, remboursement intégral des sommes versées.

En cas de souscription du contrat d'assurance "annulation - interruption de séjour" facultatif, application des clauses du contrat.

Eventuellement, selon les conditions appliquées par l'hébergeur, si aucune indemnité ne lui est due, remboursement des sommes versées, hormis une franchise de 10,00€ par dossier.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Si le nombre de préinscriptions est supérieur au nombre de places disponibles, la priorité sera donnée aux personnes qui auront participé de façon régulière aux randonnées les jeudis et les week-end au cours de la saison 2016-2017.

Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à emporter des vêtements chauds et imperméables, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, ...

En tant que de besoin, une réunion des participants, pourra être organisée dans la quinzaine précédent le départ.

Barberaz, le

Vu, la présidente de l'association T.L.C.
Chantal PILLET

Le responsable de l'activité
Pierre DIDIER-LAURENT

La responsable du séjour
Catherine ALAPHILIPPE

Nota: Les conditions générales de vente «groupes» du prestataire, et le contrat d'assurance "annulation - interruption de séjour" facultatif seront remis sur demande du participant.

Demande d'extension de l'immatriculation tourisme en cours:

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 Centre d'information: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Code APE: 913E – SIRET: 30358816400044